

École d'AIGNAN : le poste d'enseignant menacé est conservé

Conférence de presse à la préfecture vendredi 18 mars



École d'AIGNAN : le poste d'enseignant menacé est conservé

Le CDEN (Conseil départemental de l'Éducation nationale), réuni vendredi 18 mars au matin, a officialisé la décision que laissait prévoir Philippe Martin, président du Conseil départemental, le 16 mars : le poste d'enseignant à l'école d'Aignan, qui était menacé, est sauvegardé. Pierre Ory, préfet du Gers, Philippe Martin et Guylène Esnault, Dasen (Directrice académique des services de l'Éducation nationale), ont tenu une conférence de presse à l'issue de la réunion du CDEN.

Que peut-on en retenir pour Aignan ? Selon Pierre Ory, le protocole signé en 2014 et valable pour les trois prochaines années, loin de nuire aux écoles, leur a été très favorable. Sans lui, le nombre d'enseignants aurait suivi mécaniquement l'évolution des effectifs scolaires, qui sont en baisse : 386 élèves de moins dans le Gers en 2015 dans le primaire. Une trentaine de postes aurait été supprimée.

Mais en contrepartie, les maires doivent « réorganiser l'offre scolaire », avec pragmatisme, dans les trois années à venir : ici une école dans un gros bourg, comme à Aignan, là un RPI...Il faut y travailler. C'est, selon le préfet, ce que demandent beaucoup de parents. La réunion de plusieurs structures permet de sauver des postes. Pierre Ory insiste : il ne peut pas y avoir une école dans chacune des 462 communes du Gers, on n'est plus sous la IIIe République. Pour lui, le RPI était une solution valable il y a 25 ans.

La Dasen ajoute que les écoles doivent fonctionner dans des conditions satisfaisantes de qualité. Or, il est essentiel de donner la priorité à l'intérêt des enfants. Sans compter les enseignants : certains se sentent trop seuls dans une école à classe unique de RPI.

Philippe Martin surenchérit : 10 postes ont été créés depuis 2012 dans le Gers, alors que de 2002 à 2012, 50 postes avaient été supprimés. Cette fois, Aignan, Montesquiou, Marciac et d'autres villages gardent tous leurs enseignants et il y a deux remplaçants de plus. Cela grâce au protocole « qui n'est donc pas un protocole de mort de l'école rurale », car sans lui, il y aurait 25 à 30 postes en moins.

La Dasen a souligné la qualité de la concertation et des nombreux échanges avec les élus et les parents. Il lui reste à valider les décisions prises.

Voir l'article plus détaillé (<http://lejournaldugers.fr/article/11196-le-conseil-departemental-de-leducation-nationale-cden-a-rendu-son-verdict>).



Pierre Ory, préfet du Gers



Philippe Martin, président du Conseil départemental



Guylène Esnault, Pierre Ory et Philippe Martin